

La Ville de Bergerac recrute

Un Directeur de l'Action Sociale et de la Santé (h/f)

Sous l'autorité du Directeur Général des Services de la ville, le directeur du CCAS participe à la définition des orientations en matière de politique sociale de la collectivité.

Il coordonne les services de l'action sociale et conduit la politique sociale et son évaluation en assurant la gestion au quotidien du centre et de ses satellites (résidences autonomes, maison d'accueil temporaire) dans la cadre de la stratégie définie par l'équipe municipale.

Elle/il supervise le personnel et les activités du Centre Municipal de Santé (CMS).

Il est membre du Comité de Direction de la Ville.

Au cœur de l'action publique municipale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de BERGERAC propose une multitude de services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes handicapées et des seniors présents sur le territoire communal s'appuyant en moyenne sur les compétences de 35 agents titulaires et 5 contractuels permanents.

Administré par un Conseil d'administration de 17 membres, il propose, au quotidien, une multitude de services et d'aides tels que :

- 3 résidences autonomes (RA) comptant environ 150 logements,
- 1 maison d'accueil temporaire (MAT) comptant 19 chambres et 5 studios,
- 1 service de portage de repas à domicile (autour de 3 000 repas livrés annuellement),
- Les aides légales (constitution de dossiers de demande financière pour le Fonds Solidarité pour le Logement (FSL), pour l'aide sociale, l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), ...) et facultatives,
- L'orientation des demandeurs vers les structures appropriées à leurs besoins,
- la conception et l'animation du Programme de Réussite Éducative.

Le Centre Municipal de Santé est une structure publique créée par la ville de BERGERAC. Le centre de santé, situé en cœur de ville, assure depuis février 2017 sur le territoire communal une mission de santé publique en proposant des soins de médecine générale accessibles à tout public.

Missions du poste :

Superviser l'activité et le fonctionnement des 2 établissements confiés (CCAS et CMS) notamment dans les domaines suivants :

Pilotage des activités

- Suivre et contrôler l'activité des services en lien avec les moyens alloués financiers et humains,
- Élaborer les rapports d'activités,
- Coordonner et développer les actions transversales avec différents acteurs et travailler en réseau (conventions de partenariat, ...) avec :
 - les différents services de la commune,
 - les partenaires médico-sociaux du territoire (libéraux, EHPAD, Hôpitaux, ...),
 - les partenaires institutionnels (GMVA, ARS, CPAM, BSH, Conseil Départemental, associations caritatives...).
- Évaluer les besoins des bénéficiaires et mettre en œuvre/suivre les projets individualisés avec divers intervenants auprès du bénéficiaire,
- Mettre en œuvre une démarche qualité : évaluation interne, externe, suivi des actions, projet de service, questionnaire de satisfaction.

Management/Gestion des Ressources humaines

- Encadrer et coordonner une équipe pluridisciplinaire : CCAS, portage de repas à domicile, Résidences Autonomes, Maison d'Accueil Temporaire, CMS,
- Organiser le travail en équipe : réunions, plannings, gestion de conflits...,
- Réaliser les entretiens d'évaluations annuels et proposer les montées en compétences des agents par voie de formation.

Gestion administrative et financière

- Proposition et suivi de 2 budgets (CCAS : M14 et RA : M22),
- Préparation et suivi des dossiers de subventions, des appels à projets, des enquêtes (ARS, CARSAT, CD24...),
- Préparation et suivi des instances : Conseil d'Administration, Commissions Permanentes,
- Veille réglementaire.

Organiser et mettre en œuvre la politique sociale sur le territoire

- Mener à bien le diagnostic social, économique et politique du territoire (ABS) et traduire cette étude en orientations politiques et plans d'actions,
- Piloter les dispositifs d'action sociale sur le territoire communal,
- Représenter la collectivité dans des instances institutionnelles et partenariales.

Impulser une dynamique de réflexion en matière d'intervention sociale et médico-sociale

- Être force de proposition auprès de la direction générale des services et des élus, en leur apportant analyses techniques et prospectives, notamment pour la définition et réorientation du plan d'actions voulu par la ville de BERGERAC et l'adaptation de l'offre de service aux besoins de la population,
- Mettre en œuvre et consolider les partenariats existants, en initier de nouveaux (appels à projets, ...) et assurer un lien de qualité avec les partenaires institutionnels et associatifs,
- Coordonner l'activité des services de son périmètre (CCAS, Résidences Autonomies Maison d'Accueil Temporaire, Centre Médical de Santé) dans un esprit de transversalité, d'innovation et de réflexion en matière d'intervention sociale et médico-sociale tout en régulant, contrôlant et évaluant leur activité afin de respecter l'équilibre financier de la collectivité,
- Améliorer l'activité et la gestion des équipements dans son périmètre d'intervention,
- Participer au management global des services municipaux et représenter les services de son périmètre au sein de la collectivité.

Compétences requises :

Savoirs

- Connaissance des politiques publiques et maîtrise des politiques sociales, des fondamentaux de l'action sociale (éthique, relation d'aide, secret professionnel...),
- Connaissances des partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans le champ de compétence d'un CCAS,
- Connaissances en gestion d'un établissement médico-social type CMS,
- Compétences en gestion d'un établissement d'hébergement type Résidence Autonomie.

Savoir-faire

- Maîtrise du fonctionnement général des collectivités locales et de leurs procédures administratives (Réunions d'Assemblée, Cadre comptable M22 et M14, ...)
- Réglementations et politiques nationales dans le domaine du social, médico-social et sanitaire, (Code de l'action sociale et des familles, Loi du 2 janvier 2002, ...)
- Méthodologie de la démarche projet et procédure d'agrément,
- Règles professionnelles, éthique et déontologique,
- Maîtrise de l'outil informatique type bureautique.

Savoir-être

- Capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse,
- Qualités relationnelles et Capacité d'encadrement,
- Rigueur, Réactivité et Force de proposition,
- Disponibilité, réserve et diplomatie

Conditions d'exercice :

- Poste à temps plein (37h/ semaine),
- Travail du lundi au vendredi en fonction des horaires d'ouverture de la collectivité,
- Horaires avec amplitude et rythmes variables en fonction des obligations de service public.

Conditions de recrutement :

- Recrutement par voie de mutation sur le cadre d'emploi des Attachés,
- Poste à pourvoir au 1^{er} mai 2023.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser :

- soit par courrier à Monsieur le Maire de BERGERAC - Service des Ressources Humaines - 19, rue Neuve d'Argenson, BP 826 - 24108 BERGERAC Cedex
- soit par mail drh@bergerac.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le 31 mars 2023

Contact : Rachida FRIOUA, responsable adjointe du service RH, 05.53.74.67.95,
rfrioua@bergerac.fr